

C'est la troisième fois qu'un Conseiller municipal démissionne lors de cette législature et il s'agit cette fois du libéral Fabrice Nobs qui cède son siège pour raison de déménagement hors de la commune à M. Serge Patek. Ce dernier siègera également dans la commission des constructions.

Quant au socialiste Henri-Marc Schaerer, il laisse sa place à Mme Maude Bessat au sein du Conseil de Fondation pour le logement de personnes âgées Les Rasses. Elle sera rejointe par M. Stéphane Von Rohr en remplacement de M. Serge Patek, comme l'a annoncé le maire Daniel Mermod.

Communications à foison

Première séance automnale oblige, divers points ont été soulevés par le bureau et le Conseil administratif.

La présidente Claudine Constantin Saby a rappelé que le conflit entre la commune et M. Lavergnat était désormais entre les mains des avocats respectifs des deux parties en litige. Elle a également souligné que les membres du bureau seraient attentifs aux problèmes récurrents du centre de tri du Grand-Donzel. D'autre part, elle informe la population que le rapport de la Fondation pour le dépistage du cancer du sein est consultable sur son site www.fgdc.ch.

Les opérations Sant « e » scalade luttant contre l'obésité ou encore de l'Ecu d'or en faveur de la biodiversité seront reconduites cette année à Veyrier. Des dons de CHF 1'000 en faveur de l'Inde, de l'Asie et d'Haïti, victimes d'intempéries, ont également été accordés par la commune.

Le Conseiller administratif Luc Malnati a informé que le forage pour la source de Veyrier a débuté en France et rencontre quelques problèmes d'ordre géologique, mais que sur le territoire suisse tout se déroule sans encombre.

Engagements et réorganisations

La bienvenue a été souhaitée à plusieurs personnes venant soit remplacer des collaborateurs démissionnaires soit prêter main-forte au personnel de la commune.

Mme Carmen Escher remplace au titre de secrétaire au service technique Mme Estelle Blanc. L'ASM Fabio Bergonzi, quittant son poste en janvier, sera remplacé par M. Jesus Gonzalez. M. Bernard Blaser, engagé depuis le 1^{er} septembre, vient grossir les rangs du service de la sécurité municipale. Toujours relié à la sécurité des plus petits cette fois, l'engagement de deux patrouilleuses scolaires, Mmes Maria Ferros et Elvira Das Neves Carnim, a été annoncé par le Conseiller administratif Thomas Barth. Pour finir, une réorganisation d'envergure de l'administration communale a lieu à l'heure actuelle et l'exécutif espère obtenir prochainement l'aval du législatif pour engager un employé supplémentaire au service technique. Principales nominations : Mme Carole Berset est nommée secrétaire générale adjointe et M. André Jordan, technicien communal aux côtés de M. Olivier Orth dès le 1^{er} janvier 2009.

La crèche des Etournelles mise à mort par le Conseil administratif

Annoncé comme une simple communication du Conseil administratif, l'abandon de la construction de la crèche aux Etournelles a bouleversé une bonne partie de l'hémicycle.

« Nous avons décidé de renoncer à sa construction, le coût d'exploitation étant trop élevé. De plus, son maintien représenterait une charge annuelle de CHF 800'000. L'extension de la Cigogne avec ses trente places supplémentaires sera suffisante à moyen terme pour notre commune », a annoncé M. Mermod avant de voir se soulever une masse de protestation provenant de tous les courants politiques.

« Nous sommes choqués par cette trahison, nous croyons même que l'exécutif n'a jamais eu réellement l'intention de la construire, s'agissant là d'une manœuvre électoraliste, a accusé le vert Mark Bjertnes en rappelant quelques éléments responsables des lacunes budgétaires. Il a identifié la baisse du centime additionnel, l'augmentation des indemnités des Conseillers ou encore l'investissement nécessaire à l'implantation de caméras de surveillance comme autant de mesures responsables des insuffisances pécuniaires empêchant l'établissement de la nouvelle crèche.

« Comment ose-t-on abolir cette construction sachant que l'agrandissement de la Cigogne ne fait qu'effleurer les besoins des familles. Ce faisant, nous perdons une valeur fondamentale qui est notre crédibilité », a averti la socialiste Marie-Lourdes Desardouin tout en déplorant l'attitude de l'exécutif qui jette l'argent par les fenêtres en ordonnant des études bidons ou encore en investissant dans des projets non nécessaires.

Approuvant la décision du Conseil administratif, le libéral Laurent Bernheim a proposé aux défenseurs de la crèche d'étudier les besoins réels de la population en matière de places. « La droite nous a toujours refusé cette étude. Par ailleurs, de nombreuses places ne sont pas à proprement parler des solutions de garde mais bien des mesures de socialisation des enfants », a rappelé M. Bjertnes.

M. Barth, choqué par la façon de s'exprimer du Vert, l'a accusé de se complaire à désinformer le public notamment par le biais de la radio. « Vous nous accusez de ne vouloir aucune nouvelle place, ce qui est faux. La question est de savoir combien sont nécessaires. Vous faites également fi du budget nécessaire, sachant qu'il représenterait l'équivalent de 1,6 centimes. Si vous êtes prêt à le payer, il n'en est pas de même pour tous les électeurs », s'est défendu le Conseiller administratif.

Les démocrates-chrétiens ont également désapprouvé cette volte-face proposant comme solution un partenariat public-privé pour pallier à l'insuffisance budgétaire.

Désirant mettre fin à la lapidation des trois Conseillers, le libéral Philippe Prost a rappelé les élus à l'ordre et les a rassurés en leur rappelant que l'exécutif ne pouvait décider de façon

unilatérale d'abandonner ce projet et que la discussion était ouverte comme dans tout bon processus démocratique.

Projet du budget et plan des investissements 2009 renié pour absence de crèche

Avec un excédent de revenus prévu à près de CHF 1'000'000, le budget incite tout de même à la prudence selon M. Barth. Ce sont des types d'imprévus tel que le coût faramineux des réparations de l'école du Bois-Gourmand qui l'y contraignent. Deux millions, rien de moins, seront nécessaires pour remettre en état ce bâtiment pourtant cité en exemple par diverses communes. « Bien que certains responsables aient été identifiés dans cette affaire, nous renonçons à toute action judiciaire pour cause de prescription. Nous nous engagerons toutefois à éviter ce genre d'erreur dans l'avenir », a assuré M. Barth. Le radical Yves Duffey a d'ailleurs proposé à cet effet de créer une liste noire de mandataires. Les priorités du Conseil : le maintien du centime additionnel à 39, la réalisation du projet Grand-Salève, l'aménagement de certaines routes dont le chemin Sur-Rang et encore le maintien des prestations dans le domaine du social à leur niveau actuel.

« Nous n'entrerons pas en matière sur ce budget si vous persistez à ne pas maintenir la construction de la crèche des Etournelles », a menacé le démocrate-chrétien Raymond Gavillet. Quant à M. Jeanneret, il a rappelé de nouveau sa désapprobation sur le même sujet tout en rajoutant quelques griefs notamment sur l'augmentation des indemnités octroyées aux trois Conseillers administratifs pour surcharge de travail. « Il est étonnant que le personnel communal ne ressent pas cette surcharge », a-t-il remarqué en notant que ces derniers n'avaient pas bénéficié d'augmentations salariales. La diminution du poste de l'aide sociale de l'ordre de CHF 20'300 n'est pas passée inaperçue non plus à ses yeux. Malgré les réticences rencontrées par quelques élus, le projet sera renvoyé en l'état à l'ensemble des commissions pour étude.

Circulation sécuritaire

Bien accueillie par l'hémicycle, la proposition de diminuer la vitesse de circulation sur les chemins Sur-Rang, de Pinchat, Antoinette et des Bouvreuils a été acceptée à l'unanimité par les Conseillers et sera débattue dans les commissions des finances et d'aménagement. Seront discutés notamment les points sur la vitesse à adopter selon les routes ainsi que les délais prévus pour la réalisation des travaux, d'ores et déjà annoncée pour le printemps 2009 par M. Malnati.



Rubrique technique

Le concours d'architecture organisé actuellement par la commune de Veyrier pour le projet « Grand-Salève » a recueilli un grand intérêt de la part des bureaux d'architectes établis en Suisse et à l'étranger, un nombre important d'inscriptions a été enregistré.

Ce concours est ouvert aux architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC ; nous vous rappelons que le projet comprendra la construction d'un groupe scolaire complet, d'une salle de gymnastique, de deux institutions de la petite enfance, d'une piscine municipale, d'une salle communale, de logements et d'espaces d'activités tertiaires ou/et commerciales, d'espaces publics extérieurs et d'un parking souterrain.

Les projets seront remis par les concurrents le 13 novembre 2008, suivra la procédure de jugement des dossiers des candidats, enfin après délibération du jury, le lauréat sera connu le vendredi 21 novembre 2008.

Les travaux de réhabilitation de la source de Veyrier ont été momentanément stoppés en raison

de la découverte de gros blocs de granit et d'une source souterraine dans le terrassement de la cellule de poussée de la canalisation qui passera sous la voie SNCF et sous la route départementale 206.

Cette particularité géologique ne devrait toutefois pas remettre en question le projet, nous avons bon espoir de reprendre les travaux d'ici au printemps 2009.

Lors de la soirée d'information organisée par l'association des intérêts de Pinchat (AIP), le projet pour la réalisation des zones 30 et 20 km/h à Pinchat a été présenté aux habitants. Ce projet comprend la réalisation d'une zone 30 km/h à Pinchat, le réaménagement complet du chemin Sur-Rang et une modération de la vitesse au chemin de Pinchat. Le planning des travaux et d'autres informations sur les éventuelles limitations de trafic durant ceux-ci seront communiqués prochainement par le biais de cette rubrique. Les remarques constructives émises durant la présentation du projet aux habitants ont été prises en compte par le Conseil administratif.

Chantiers en cours

La rénovation de l'auberge communale du Grand-Donzel se déroule comme prévu. L'appartement de fonction a été terminé le 20 octobre 2008. Les travaux sont en cours dans le restaurant et sa réouverture aura lieu au mois de décembre prochain.

L'opération « **effacement des tags** » sur l'ensemble du territoire communal organisée par la commune est terminée. Les SIG ont travaillé en collaboration avec la commune de Veyrier comme commune pilote. Globalement, ces travaux ont été accueillis avec grand enthousiasme par la population.

Concernant les **travaux sur les routes**, un changement de la conduite de gaz par cracking est en cours sur la route de Veyrier entre le restaurant existant et l'EMS Maison de Vessy. Ces travaux SIG devraient se terminer en décembre 2008.

Le changement de la conduite d'eau au **chemin des Bois** sera terminé en novembre 2008.

Enfin, la **route de Vessy** a été en partie resurfacée entre le pont du Bout-du-Monde et le centre sportif de Vessy.

Qui sont nos élus ?

Cette rubrique vous les présente, deux par deux.



M. HENRI-MARC SCHAEERER
Conseiller municipal depuis décembre 2000
Parti socialiste

Quelles sont vos passions ?
La mer, les bateaux, les voyages

Quel est votre plat préféré ?
Le risotto aux bolets et au safran

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?
L'écriture, la peinture

Quelle est votre plus grande qualité ?
La compassion

Quel est votre plus grand défaut ?
La colère

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?
Ma maison

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?
Mobandas Karam chand Gandhi

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?
L'Italie

Si vous étiez
Une plante : *Un olivier*
Un lieu à Veyrier : *Le château de Sierne*
Un personnage de BD ou de dessin animé : *Sylvestre*
Un animal : *Un chat*
Un livre : *Un roman policier*
Une œuvre musicale : *Toccata et fugue en ré min. de J.-S. Bach*
Un tableau : *Le champ de blé avec cyprès de V. Van Gogh*



M. CHARLES HUTZLI
Conseiller municipal depuis juin 2007
Parti Démocrate Chrétien

Quelles sont vos passions ?
La famille, le volleyball, la course à pied (jogging dans les bois), la montagne, le bricolage

Quel est votre plat préféré ?
Filet mignon aux morilles accompagné d'un bon vin

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?
Celui d'orateur

Quelle est votre plus grande qualité ?
Suis discret

Quel est votre plus grand défaut ?
Suis timide

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?
Mon second mariage

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?
Nelson Mandela

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?
L'Australie

Si vous étiez
Une plante : *Un chardon (piquant à l'extérieur – tendre à l'intérieur)*
Un lieu à Veyrier : *Le hameau de Sierne*
Un personnage de BD ou de dessin animé : *Tintin, car ce fut la première BD que mes parents m'ont offerte*
Un animal : *Un éléphant*
Un livre : *Je n'ai pas de livre préféré. Mais actuellement un auteur comme Marc LEVY me plait beaucoup*
Une œuvre musicale : *Ne suis pas porté vers la musique classique, mais j'aime toutes les musiques, avec une préférence pour le Rock et le Blues*
Un tableau : *Un de ceux peints par ma Maman*



Course de l'Escalade

catégories "Walking" et "Nordic Walking"

Comme l'an passé, le départ des catégories « Walking » et « Nordic Walking » sera donné depuis le centre du village de Veyrier le 6 décembre prochain.

Le tracé du parcours, légèrement modifié par rapport à 2007 et également plus long, 8km250, relie Veyrier aux Bastions en empruntant sur la commune le trajet suivant : place de l'Eglise, chemin de Sous-Balme, chemin des Marais, route de l'Uche, chemin des Rasses, chemin du Bois-Gourmand, avenue Antoine-Martin, chemin de la Tour-de-Pinchat, chemin de Place-Verte, route de Vessy pour partir sur Carouge.

Deux sites vont être occupés, à savoir l'école de Veyrier-village (rendez-vous et vestiaires) et la place de l'Eglise d'où sera donné le départ à 8h30.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous informons les habitants et les usagers que la place du Village sera fermée à la circulation ce jour-là de 7h00 à 9h00. Les agents de sécurité municipaux seront présents sur place et pourront vous fournir tout autre renseignement complémentaire.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire : www.escalade.ch.



→
suite de la page 10

Le dépôt du service des routes bientôt plus convivial

« La réfection des locaux du service des routes n'est pas une affaire de confort et de luxe, mais bien de salubrité et de sécurité », a annoncé M. Malnati au cours de la séance. C'est surtout l'espace sanitaire ainsi que la grandeur de la cafétéria qui posent problème. Par ailleurs, c'est dans l'atelier de mécanique que doit déménager cette dernière et cela sans coûts supplémentaires pour le déplacement de l'atelier. Prévu dans le plan des investissements 2008 pour un montant de CHF 700'000, les rénovations seront moins conséquentes que prévu avoisinant les CHF 130'000, car il s'agissait à l'époque d'agrandir les locaux.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous acceptons, avoue le libéral Cosimo Rizzo, sachant que ses utilisateurs s'attendaient à avoir un nouveau hangar et qu'ils devront maintenant demeurer dans ce « container ». La proposition a tout de même été acceptée immédiatement.

Crise au sein de l'Entente au sujet des Grands Esserts

Le parti démocrate-chrétien a créé l'émoi au sein de l'Entente en virant de bord sur la question des Grands Esserts. Le Conseil administratif avait pourtant été bien clair sur le sujet. Il n'était pas question de se laisser dicter quoi que ce soit par l'Etat au sujet de l'élaboration d'une zone d'habitation dans cette région, la commune ayant donné la priorité dans son plan directeur à la couronne du village. Mais les démocrates-chrétiens ont rompu l'Entente et veulent maintenant négocier avec les autorités cantonales.

« Nous avons deux solutions qui s'offrent à nous : soit nous attendons les projets et nous nous y opposons avec la perte d'argent et de temps que

cela implique, soit nous devenons proactifs et avons la possibilité d'imposer nos priorités à l'Etat », a résumé M. Gavillet en exposant ses arguments sur le changement de direction qu'avait entamé son parti. Il a prévenu ses confrères qu'il existait déjà des documents sur l'aménagement de la région, voire même un planning sur la réalisation des travaux.

« Nous sommes étonnés par votre motion, elle est en contradiction avec le plan directeur communal et équivaut à un cheval de Troie », a objecté le radical Zoltan Szalai.

Le parti socialiste s'est lui réjoui de cette motion, leur groupe ayant proposé une idée du même genre en 2007 mais avait été débouté par l'Entente.

« Vous préconisez un partenariat avec le canton, mais négligez d'en parler avec vos collègues. C'est la troisième fois que vous faites une entorse aux principes de dialogue avec vos partenaires de l'Entente ce qui constitue une rupture de confiance », s'est offusqué M. Prost qui accuse les motionnaires d'avoir été manipulés par les démocrates-chrétiens cantonaux.

Selon M. Bjertnes, la motion ne change rien aux faits sinon qu'elle accélère la mise en œuvre de l'établissement du projet, l'Etat étant de toute façon majoritairement propriétaire des parcelles visées.

« Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes au sein de l'Entente mais ce n'est pas le lieu pour régler ça, vous pouvez faire appel au conseil conjugal du CSP pour cela », s'est amusé M. Jeanneret avant de prévenir que de toute façon, la fiche 4.01 du plan directeur communal concernant les Grands Esserts ne serait probablement pas acceptée par le canton.

Selon le libéral Philippe Rossé, lors de la rédaction de la fiche où l'on prévoit d'aménager les Grands Esserts entre 2015-2020, les Conseillers étaient déjà au courant des projets de l'Etat, qu'il n'y avait donc pour l'heure aucun élément nou-

veau qui justifiait ce revirement de situation.

Quant au maire, il a ressenti l'attitude des démocrates-chrétiens comme un coup de poignard dans le dos du Conseil administratif, ce dernier n'étant même pas informé des intentions du groupe. Il a également prévenu que cette attitude risquait de faire échouer le projet Grand-Salève.

« Vous êtes en train de leur dire : Regardez, c'est ici qu'il faut venir construire, alors qu'on ne sait même pas si on aura notre mot à dire sur les gabarits ou autres caractéristiques des constructions », a regretté M. Prost en signalant que cette démarche mettait en péril d'autres projets communaux.

C'est finalement de justesse que la motion a été refusée à 12 voix contre 10. Mais M. Schaerer a promis de déposer une résolution sur ce sujet dans les jours à venir.

Méli-mélo

En fin de séance, divers points ont été soulevés par les Conseillers. M. Jeanneret a informé l'exécutif que les habitants du centre du village s'étaient plaints de ne pas avoir été mis au courant de la célébration du centième anniversaire du Veyrier-Sports qui aurait occasionné des nuisances sonores, remarque qui lui a valu quelques récriminations. On a appris que l'implantation de parking pour vélos à la route du Stand-de-Tir était en cours d'élaboration. Que les ASM continueront d'être vigilants en infligeant des amendes aux contrevenants sur les lois régissant les toutous. Que l'effacement des tags est en cours. Qu'il y aura une exposition sur les 100 ans du football à la Mansarde ou encore que la technologie viendra peut-être prochainement agrémenter la salle du Conseil par un système de votation électronique acquis pour la modique somme de CHF 10'000.

Nancy Gagné Bolle



Le Fil d'Argent, club de loisirs pour seniors

Ce club s'est donné pour mission de créer un réseau de relations et d'amitiés. Existant depuis bientôt 40 ans, il permet aux seniors de notre commune de se retrouver régulièrement, selon les disponibilités de chacun, et en toute liberté.

Activités diverses

Le mardi après-midi est réservé aux rencontres hebdomadaires : on converse agréablement, on joue aux cartes, au scrabble, on boit le thé, on se réjouit d'un loto ou d'un quiz sur les connaissances générales, la musique, voire un karaoké ; un tea-time littéraire réunit les amateurs de lecture, de théâtre ou de cinéma.

Parfois, ces moments privilégiés sont précédés d'un repas (buffet canadien ou spécialités mi-



Escapade à Berne

Un large horizon

Pour toucher à de multiples intérêts, le Fil d'Argent organise des visites d'expositions (selon l'actualité, des concerts, une participation aux manifestations du centre d'animation pour retraités et bénéficie largement des billets à prix réduits offerts par la Ville - Revue, spectacles

théâtraux, ballets, opéras, etc.) ; sans compter, pour l'exotisme local, des escapades variées, sorties très prisées.

Très loin... toujours plus loin... de petits voyages viennent ponctuer le programme habituel avec, à la clé, des découvertes qui ne manquent pas de laisser aux participants des souvenirs pittoresques, perpétués grâce aux photos : dans ce club, il y a plusieurs spécialistes et toutes les activités sont dûment mémorisées, au grand bonheur de chacun.

Et les fêtes...

Ah oui ! bien sûr, les fêtes ! Il y a l'Escalade (repas, marmite géante, déguisements), la veillée de Noël ou, selon l'opportunité, une chasse amusante à l'œuf de Pâques. Les anniversaires « importants » sont joyeusement fêtés au gré de chacun pour un goûter festif et convivial ; et la Vogue, surtout la Vogue : tout le monde s'y prépare et le club a reçu, ô honneur suprême, depuis 2005, deux fois le premier et deux fois le 2^e prix pour la décoration originale de son stand.

Et pour vous ?

Le Fil d'Argent tisse des liens entre les seniors de la commune, il veut donner la possibilité aux personnes isolées de partager, de faire connaissance avec d'autres Veyrites, leur permettre de découvrir d'autres hobbies, de nouveaux intérêts, de nouveaux amis.

Renseignements pratiques

Le club est ouvert à toutes les personnes de la commune de Veyrier, dès l'âge de 55 ans. Si vous devenez membre, vous recevrez chaque mois le programme détaillé des activités et des animations prévues.

La cotisation annuelle est de CHF 40.-.

N'hésitez pas à nous contacter :

Gilbert Sculier
022 784 01 50

Floriane Janin
022 784 37 83

Pilar Schwarcz
022 348 88 16

Et au local (derrière le bâtiment de l'école de Veyrier) les mardis après-midi
022 784 12 96.



Les Franches-Montagnes en musique

tonnées par un membre gastronome), remplacés par un film, une conférence, un diaporama, une démonstration (d'ikebana, de pâtisserie).

Et aussi, grâce à un programme varié d'animation, les membres participent à un atelier-mémoire, histoire de maintenir leurs neurones en activité positive ; les sportifs se rendent au bowling ou font trempette, tous les 15 jours, aux bains de Cressy ; des balades pédestres leur offrent l'occasion de s'aérer, de découvrir quelques promenades alentour.



Les anniversaires de 2008



Résumé de l'avancement des travaux de la sous-commission de la sécurité

Pour mémoire, la sous-commission de la sécurité a été créée en 2007 en marge de la commission des finances et administration à l'initiative du Conseil administratif. Elle est constituée de Conseillers municipaux représentant chaque groupe politique siégeant au Conseil municipal. Ses membres sont : Messieurs Charles Hutzli, président, Max Müller, vice-président, Philippe Corné-bise, rapporteur, Yves Duffey vice-rapporteur et Madame Claudine Constantin-Saby. Monsieur Thomas Barth, Conseiller administratif, représente l'exécutif. Le Maréchal Alain Nicolet assiste aux séances en qualité de consultant. Cette sous-commission s'est réunie à plusieurs reprises afin principalement de reprendre par le menu les divers points proposés par le Conseil administratif dans son projet de sécurité communale, dont les détails ont été donnés dans une précédente édition du « Journal de Veyrier ».

Lors de sa première séance, la sous-commission de la sécurité a décidé de traiter les divers points du projet par ordre d'importance et de la manière suivante : faire procéder au nettoyage des tags rapidement et proposer au Conseil municipal de voter un crédit exceptionnel englobant l'effacement de tous les graffitis présents sur le territoire communal, ainsi que le renforcement avant l'été de la surveillance nocturne par une société de surveillance privée. Le crédit de CHF 120'000 ayant été accordé à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du mois de juin, il a été demandé par le Conseil administratif de mettre en place une structure rapide qui dissocie les domaines privé et public par le service technique en collaboration étroite avec le service de la sécurité municipale. Le nettoyage de la commune devrait ainsi avoir été achevé ces prochains jours, plusieurs partenaires privés ou publics ayant participé au nettoyage de leurs installations.



Par ailleurs, la sous-commission de la sécurité s'est également penchée sur l'opportunité de renforcer la surveillance nocturne par le biais du recours à une société privée. Elle n'a pas manqué d'analyser les contrats en cours ainsi que les coûts qui seraient engendrés par une telle mesure. Pour ce faire, la sous-commission a sollicité qu'une information complète lui soit diffusée lors d'une séance entièrement consacrée à ce sujet. Monsieur Thomas Barth, Conseiller administratif délégué à la sécurité, a ainsi convoqué le responsable de l'entreprise qui a collaboré étroitement au projet de la sécurité communale afin qu'il informe la sous-commission des mesures proposées. Il faut savoir que la décision de renforcer la surveillance nocturne fait en principe partie des prérogatives du Conseil administratif. Cependant, l'exécutif a souhaité, dans un esprit de transparence et de collaboration constructive, en référer préalablement à la sous-commission. Cette dernière ayant donné unanimement un préavis favorable, le concept de surveillance nocturne a tout de suite été mis en fonction à la mi-juin et une information à la population a été diffusée. Des véhicules marqués « Patrouille privée Veyrier » sillonnent ainsi la commune chaque nuit selon des horaires aléatoires. Les retours de la population sont bons et parions que cette mesure contribuera, avec d'autres, à lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité. Il est à noter que le Conseil administratif avait indiqué à la population que les riverains concernés qui ne souhaitaient pas que les patrouilles interviennent dans leurs chemins privés pouvaient s'annoncer et qu'aucun d'entre eux ne s'est manifesté...les patrouilles peuvent ainsi intervenir en tous lieux.

Lors de sa dernière séance tenue à la fin du mois d'août, le Maréchal Alain Nicolet a présenté à la sous-commission une information sur le fonctionnement du service de la sécurité municipale : les horaires, les prérogatives et les tâches qui incombent à ses troupes ont été abordées. Afin d'optimiser les divers supports que la sécurité mu-

nicipale devrait avoir pour que ce service tourne dans de bonnes conditions, la sous-commission a étudié l'opportunité d'engager un 6ème ASM lors de l'exercice budgétaire 2009. Un préavis favorable a été émis par la sous-commission, consciente de la nécessité de renforcer l'effectif pour que ce service puisse effectuer ses tâches dans la sérénité, en assurant également davantage de présence le soir et le week-end.

Enfin, la sous-commission va œuvrer cet automne sur le dossier de la vidéosurveillance, qui va devoir être traité en plusieurs phases. Chaque site proposé par le projet de sécurité communale sera examiné dans les détails. La sous-commission a sollicité une série d'auditions ainsi que des visites sur des lieux où ce système est déjà utilisé. Il a été demandé également de pouvoir visiter une centrale qui traite les images émises par des caméras de surveillance, avec un exposé sur place du concept du traitement confidentiel des images proposé par le Conseil administratif. En effet, dans un esprit de protection de la sphère privée, le système choisi pour le traitement des images est très strict. A savoir que pour pouvoir visionner quoi que ce soit, il est impératif qu'une plainte pénale soit déposée et l'on doit disposer d'une clé informatique confidentielle, à disposition d'un cercle restreint de personnes ayant autorité pour pouvoir ouvrir les images requises. Un programme chargé mais intéressant et riche en perspectives attend ainsi les membres de la sous-commission ces prochains mois et nous ne manquerons pas de vous en rendre à nouveau compte ici-même.



Mérite de Veyrier

Le Mérite de Veyrier sera remis une nouvelle fois à l'occasion de l'apéritif communal qui aura lieu le 8 janvier 2009. A cet effet, nous rappelons que les habitants de la commune peuvent proposer le nom d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une équipe sportive, d'une société ou d'un groupement qui ont fait honneur à la commune ou ont rendu d'éminents services à la collectivité. Les candidatures doivent être adressées par écrit à la mairie, signées et si possible motivées, au plus tard avant le début de la première réunion du jury le jeudi 4 décembre prochain. L'enveloppe portera la mention « Mérite de Veyrier » et sera ouverte lors de la réunion précitée.

Flash Info



Concours intercommunal des balcons fleuris

Pour la quatrième année consécutive, la commune a remporté le 1er prix de ce concours dans la catégorie des communes de 5 à 10'000 habitants. Les autorités félicitent chaleureusement les employés du service des routes et espaces verts, en particulier les jardiniers, qui embellissent la commune tout au long de l'année.

Auberge communale du Grand-Donzel

Les autorités communales ont le plaisir d'annoncer que la gérance de l'Auberge communale du Grand-Donzel a été confiée à M. et Mme Blatter. Cet établissement rouvrira donc ses portes au mois de décembre prochain. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.